

FICHE GUIDE : **Accompagnement et conseils JURIDIQUES**

Si votre patient.e a besoin d'être accompagné.e, représenté.e ou d'obtenir des conseils juridiques, vous pouvez l'orienter vers les structures ci dessous :

Associations, structures et acteur.ices locales :

UMJ : Unité Médico-Judiciaire

UMJ Dijon ; Tél : 03 80 29 39 16

medecine.legale@chu-dijon.fr

Intervient principalement sur réquisitions de l'autorité judiciaire (magistrats, police, gendarmerie) afin d'effectuer des constatations dans le cadre d'enquêtes pénales.

Vous pouvez y adresser dans certaines UMJ (DIJON notamment) vos patientes victimes de viol (< 5 jours) pour des prélèvements, sans réquisition au préalable. Examens et certificats délivrés par un médecin légiste.

Toute consultation faite sur demande du patient sans réquisition judiciaire est facturée et non remboursée par la Sécurité Sociale.

CIDFF Côte d'Or : Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles :

Tél : 03 80 48 90 28

Adresse : 22 avenue du château à Quetigny

secretariat.cidff21@hotmail.fr

www.infofemmes.com

Entretien sur RDV : Droits des femmes et des familles, Droit Pénal, Aide aux Victimes, Droit du Travail, Droit international privé, Droit des Etrangers, Droits aux logements et à la consommation

8 CIDFF en Bourgogne-Franche Comté

Rôle des CIDFF : Accompagnement des femmes en matière d'emploi, d'accès aux droits, parentalité, soutien psychologique. Promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les relations interpersonnelles par des actions de prévention sur les comportements sexistes.

Pour adresser : les femmes victimes de violence au sein du couple afin de connaître leurs droits et leur apporter une aide juridique essentielle lors de la séparation par exemple.

Centre AVIV

Tél : 06 70 60 15 03

Adresse : 22 avenue du château à Quetigny

centre.aviv@gmail.com

Service au sein du CIDFF, dédié à l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles.

Cet accompagnement se déroule via un binôme juriste/thérapeute pour assurer un suivi global, personnalisé et confidentiel des victimes de violences sexistes et sexuelles.

Vous pouvez joindre le centre si vous êtes une victime ou un.e professionnel.le assurant le suivi d'une victime.

France Victime 21

Tél : 03 80 70 45 81

Portable : 07 72 35 86 24

francevictimes21@gmail.com

Adresse : 13 boulevard Clemenceau 21033 Dijon Cedex

Missions de l'association France Victime : Ecoute, information juridique, soutien psychologique et accompagnement des victimes d'infractions pénales, protection et mise à l'abri

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Trouver un avocat

- **Permanence des avocat.e.s dédiée aux victimes de violences au sein du couple/Dijon :**

06 73 92 17 30

contacter un avocat de permanence qui vous renseignera gratuitement

- **Barreau de Dijon**

<https://www.barreau-dijon.avocat.fr/>

à la rubrique « trouver un avocat »

- **si vous êtes éligible à l'aide juridictionnelle**

demander au bâtonnier de l'ordre des avocats de Dijon de vous en désigner un commis d'office :

- en appelant au 03 80 70 40 70
- par mail à secretariat@barreaudijon.fr
- se rendre à la **Maison de l'avocat** située au 6 rue Philibert Papillon (à côté de la cité judiciaire) à DIJON (ouvert du lundi au vendredi à partir de 10h).

Accueil du tribunal judiciaire de Dijon

Adresse : 13 boulevard Georges Clémenceau à DIJON

Tél : 03 80 70 45 00

accueil-dijon@justice.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Missions : renseignement, orientation, information sur une procédure en cours et démarches judiciaires

La Maison de Justice et du Droit de Côte d'Or

Adresse : 8 rue des Clématites à CHENÔVE

Tél : 03 80 51 78 30

mjd-chenove@justice.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Missions : assurer une présence judiciaire de proximité, garantir aux citoyens un accès au droit

Institut National d'Aide aux Victimes et de médiation (INAVEM) /A.D.A.V.I.P 21 (Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales):

Réseau d'associations généralistes d'aide aux victimes d'infraction pénales

Tél : 08 842 846 37 7jrs/7 9h/21h

www.inavem.org

Point d'accès au droit ou Maison de la justice et du Droit avec permanence

Niveau régional : Maison du Droit et de la Justice de l'agglomération dijonnaise

Adresse : 8 rue des clématites, 21300 Chenove

Tél : 03 80 51 78 30

mjd.tgi-dijon@justice.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h ; Services gratuits et confidentiels.

Missions : écrivain public (aide à l'écrit et à la rédaction document juridique), défenseurs des droits, conciliateurs de justice, permanence de France Victimes 21, consultations juridiques (avocat.e.s, notaires, commissaires de justice, Cidff 21, info droits, ADIL, médiation familiale)

Maison des femmes - Santé Côte d'Or

Adresse : Clinique Bénigne Joly Allée Roger Renard 21240 Talant

Tél : 03 80 66 93 00

mail : mdfsante21@chu-dijon.fr

Centre de consultations et hôpital de jour, rattaché au service de médecine légale du CHU.

S'adresse aux femmes victimes de violences, de mutilations sexuelles ou ayant besoin d'un accompagnement en santé sexuelle.

Sur RDV du lundi au vendredi, de 9h à 17h

Les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles ou psychologiques peuvent bénéficier d'un ensemble de consultations, assurées en toute confidentialité :

- Consultation médico-légale avec examen physique, entretien et délivrance d'un certificat médical
- Entretien infirmier avec tests psychologiques, examens biologiques, soins éventuels
- Consultation sociale pour évaluer les besoins en matière de logement, protection, démarches administratives
- Entretien psychologique et orientation vers un plan de soins ou une psychothérapie

Un espace d'écoute, d'accompagnement et d'orientation socio-judiciaire est ainsi mis en place, sans nécessité de dépôt de plainte préalable.

Associations et structures nationales :

Numéro gratuit d'aide aux victimes : 116 006

Ce numéro vous permet d'être orienté par un professionnel de l'aide aux victimes. Ce service est ouvert 7 jours sur 7, de 9 h à 20 h. Vous serez mis en relation avec l'association d'aide aux victimes la plus proche de votre domicile.

CFCV : Collectif Féministe Contre Le Viol

www.cfcv.asso.fr

Viols-femmes-infos 0800 05 95 95 (5jrs/7 10h-19h)

Spécialisé dans l'écoute de violences sexuelles et de viol.

Formation payante (pour les professionnel.le.s police/gendarmerie/justice) + formation des bénévoles et des assos et groupe de parole (mais surtout sur Paris).

Anonyme et gratuit, avec N° pour le suivi et le dossier !

Violences Ligne d'écoute anonyme et gratuite

Tél : 39 19

Plateforme pour signaler une violence au sein du couple, sexuelle ou sexiste

Anonyme et gratuite

Accessible 24h/24 et 7j/7

Tchat = service-public.fr/cmi

Vous pouvez dialoguer avec une policière, un policier ou des gendarmes formés aux violences sexistes et sexuelles qui peuvent déclencher des interventions.

Ce tchat est accessible 24h/24 et 7j/7.

Enfance en danger

Tél : 119

Service national de l'accueil téléphonique de l'enfance en danger

24h/24 - 7j/7

L'appel est gratuit depuis tous les téléphones : fixes, mobiles, cabines téléphoniques.

Le 119 n'apparaît sur aucun relevé de téléphone.

Respect de la confidentialité des appels.

<https://www.allo119.gouv.fr/>

Avocates NousToutes (Paris)

Avocates spécialisées sur les violences sexuelles et violences au sein du couple

Sophie Allaert – Tel : 06 64 15 95 48 – Mail : Allaert@sa-avocate.fr

Khadija Azougach – Tel : 09 54 15 46 76 – Mail : cabinet@a-avocat.com

Besma Maghrebi-Mansouri – Tel : 09 52 08 24 38 – Mail : bmansouri@cabinet-bmm.com

Pauline Migat-Parot – Tel : 06 84 03 69 32 – Mail : avocat@paulinemigatparot.com

Sophie Soubiran – Tel : 01 82 28 34 80 – Mail : sophie.soubiran@soubiran-avocat.fr

Isabelle Steyer – Tel : 01 53 40 91 91 – Mail : isabellesteyer.avocat@orange.fr

Elodie Tuailon – Tel : 01 80 49 38 77 – Mail : eth@vivereavocats.fr (uniquement pour un accompagnement au pénal – y compris mineurs – ou en droit du travail public ou privé, mais pas de Jugements aux Affaires Familiales)

AVFT Association Européenne contre les violences faites aux femmes au travail

site : <https://www.avft.org>

L'accueil téléphonique le lundi de 14h à 17h, mardi et vendredi de 9h30 à 12h30

Tél : 01 45 84 24 24 Permanence téléphonique (et permanence présentielle à Paris)

Actions : Soutenir, défendre et intervenir auprès des victimes de discriminations sexistes et de violences sexistes et sexuelles en particulier lorsqu'elles sont commises dans les relations de travail, qu'elles soient majeures ou mineurs, femmes ou hommes.